



## Conférence de presse

### Intégration des réfugiés dans le monde du travail, projet pilote « Les réfugiés dans l'agriculture »

Intervention de Mario Gattiker, secrétaire d'Etat aux migrations

Date : le 20 mai 2015

Embargo : le 20 mai 2015, 10 h 00

## **SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI**

---

Mesdames et Messieurs,

Les gros titres de ces dernières semaines nous ont bouleversés : des milliers de personnes tentent de traverser la Méditerranée au péril de leur vie. Des centaines de morts sont à déplorer. Ce sont là, Mesdames et Messieurs, les effets des nombreuses crises qui ébranlent le monde. La Syrie est actuellement dans toutes les bouches, de même que les atrocités commises par l'Etat islamique. Mais de nombreux autres conflits poussent eux aussi des hommes et des femmes à fuir. Comme vous le savez, les personnes fuyant leur pays n'ont sans doute jamais été aussi nombreuses qu'aujourd'hui. Pour se rendre où ? Là où elles trouvent protection et où elles espèrent pouvoir bâtir une nouvelle vie. En Europe, et donc aussi en Suisse. Notre pays maintient sa tradition humanitaire en offrant protection aux fugitifs. Mais nous devons regarder la réalité en face : la situation ne va pas en s'améliorant. Chaque année, entre cinq et six mille personnes trouvent protection en Suisse, à titre de réfugiés reconnus ou d'admis provisoires. Elles étaient même quinze mille l'an dernier. Les conflits, comme celui qui ravage la Syrie, sont complexes et ancrés dans la durée : il ne suffit souvent pas de quelques mois, d'un an ou deux, pour les résoudre. Voilà pourquoi les personnes qui trouvent refuge dans notre pays y restent souvent longtemps. En contrepartie, nous attendons des réfugiés qu'ils s'intègrent et qu'ils accèdent à l'emploi pour pouvoir assurer eux-mêmes leur subsistance. Ceci dans l'intérêt de chacun, car l'intégration est dans l'intérêt de tous. C'est une leçon du passé. Songez aux Tamouls ou aux Tibétains. Ils nous étaient étrangers, aujourd'hui ils font partie intégrante de notre société et de notre économie, ce qui est largement reconnu. Ce sont de belles pages de l'histoire de l'intégration. Mais il faut du temps pour s'intégrer, souvent des années.

Il faut aussi du temps pour s'insérer dans le marché du travail. De fait, durant les premières années de leur séjour en Suisse, seul un tiers des réfugiés et des admis provisoires en âge de travailler exercent une activité lucrative. Les autres – c'est-à-dire près de 22 000 personnes - peinent à accéder à l'emploi. Il y a là un potentiel considérable, me semble-t-il.

Certes, ils ne maîtrisent pas toujours notre langue, n'ont pas forcément la formation voulue, ou une formation acquise à l'étranger qui n'est pas reconnue chez nous. Parfois, les employeurs ne réalisent pas qu'ils sont autorisés à travailler en Suisse, ou se découragent devant des démarches administratives trop laborieuses. Sans compter les préjugés, qui font quelquefois obstacle au recrutement.

Forts de ce constat, la Confédération, les cantons et les communes ont intensifié leurs efforts pour permettre aux réfugiés et aux admis provisoires d'accéder plus rapidement et durablement à l'emploi. Cet objectif d'intégration, l'Etat ne peut toutefois l'atteindre seul : il lui faut aussi l'appui des employeurs de différents secteurs d'activité.

Nous nous félicitons ainsi de l'initiative de l'Union suisse des paysans. A l'instar d'autres projets lancés dans le secteur économique, celui de l'Union suisse des paysans vise à insérer les réfugiés dans le marché du travail, tout comme le préapprentissage RIESCO proposé dans l'hôtellerie et restauration. Le SEM avait fait développer cette offre il y a une dizaine d'années. Epruvé, ce type de formation existe également dans les secteurs de la technique automobile et de la technique du bâtiment. Elle est dispensée par les partenaires privés mais financée par les cantons. Au terme de la formation, environ 80 % des participants trouvent un emploi fixe ou commencent une formation professionnelle, même s'ils ont déjà atteint l'âge adulte.

Je songe également au projet en cours mené par la Fédération lucernoise des entrepreneurs, lequel poursuit les mêmes objectifs que RIESCO. Ou encore à ceux mis en place par les sections cantonales de la Croix-Rouge suisse dans le cadre de la formation au métier d'auxiliaire de santé. La Croix-Rouge suisse a étendu cette offre dans le cadre d'un programme de portée nationale. Enfin, il convient de mentionner encore le projet-pilote que développe actuellement l'association faîtière des entreprises de travail temporaire Swissstaffing, qui entend elle aussi contribuer à l'intégration des réfugiés dans le marché du travail.

Comme vous le constatez, le projet de l'Union suisse des paysans trouve une bonne place parmi les mesures qui sont actuellement proposées pour promouvoir l'intégration des réfugiés dans le marché du travail.

Nous avons d'emblée accordé notre soutien à ce projet, parce qu'il poursuit des objectifs importants :

- Premièrement, il doit amener les participants à acquérir un savoir-faire et une expérience pratique du monde du travail, tout en approfondissant leurs connaissances linguistiques. Ces acquis vont améliorer leur intégration sur le marché du travail - qui est aussi l'un des buts premiers de la politique suisse d'intégration.
- Deuxièmement, il doit induire, par le travail en commun, un rapprochement des populations suisse et immigrée, qui favorisera leur compréhension réciproque. C'est, là encore, l'un des objectifs de la politique d'intégration.
- Troisièmement – et avant tout peut-être – il contribuera à mobiliser les réserves latentes de main d'œuvre indigène. Le peuple suisse a en effet exprimé, le 9 février 2014, sa volonté de gérer l'immigration de manière autonome et de mieux exploiter le réservoir de main-d'œuvre indigène. Une volonté que tous les acteurs concernés doivent s'attacher à

mettre en pratique – les acteurs du monde économique comme agricole. Rappelons que, dans le secteur agricole, les besoins en main d'œuvre étrangère sont de l'ordre de 25 000 à 35 000 emplois par an. Ces besoins pourraient être couverts en partie par le recrutement de réfugiés et d'admis provisoires déjà présents sur le territoire.

Les réfugiés et les admis provisoires, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, sont très nombreux à vouloir travailler. Les expériences tirées de la formation de réfugiés aux métiers de la restauration ou de l'automobile montrent qu'ils ne demandent qu'à faire leurs preuves. Même s'ils ont parfois du mal, les premiers jours, à passer huit heures entre la plonge et l'épluchage des légumes ou penchés sous le capot d'une voiture : pour saisir leur chance, ils sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Encore faut-il leur donner une chance...

D'où l'importance de faire passer le message aux employeurs en en parlant autour de soi : les réfugiés et les admis provisoires sont autorisés à travailler en Suisse ; ils sont motivés et s'impliquent dans leur travail. On le sait dans l'hôtellerie et la restauration, secteurs où travaillent près d'un tiers des réfugiés actifs, à la satisfaction des employeurs. Notre ambition, en lançant ce projet pilote, est d'amener le secteur agricole à prendre conscience de ce potentiel encore inexploité en Suisse.